

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DES BEAUX-ARTS.

ARRÊTÉ.

DIRECTION  
DES  
SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU  
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Inventaire des Sites  
dont la conservation présente  
un intérêt général.

Ministre,  
Le Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites et~~ Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du 11 Juillet 1942

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble constitué à Gaillac (Tarn) par :

- le plan d'eau de la rivière du Tarn au droit des parcelles Nos 785 à 791 et 946 à 951 de la rive droite de ladite rivière.

- les berges sur lesdites parcelles.

- les façades, élévations et toitures de tous les immeubles sis sur les parcelles Nos 785, 787, 788, 789, 800, 803, 805, 807, 808, 809, 811, 812, 813, 939, 944 à 951, 971 976, 987, 988, 989, 990 section F.

- les façades, élévations et toitures des immeubles bordant les places Eugénie de Guérin, St-Michel et rues de Toulouse-Lautrec, et des Rénitents Blancs.

- Toutes les plantations extérieurement visibles et se trouvant sur les dites parcelles appartenant aux propriétaires indiqués sur la liste annexée.

.....

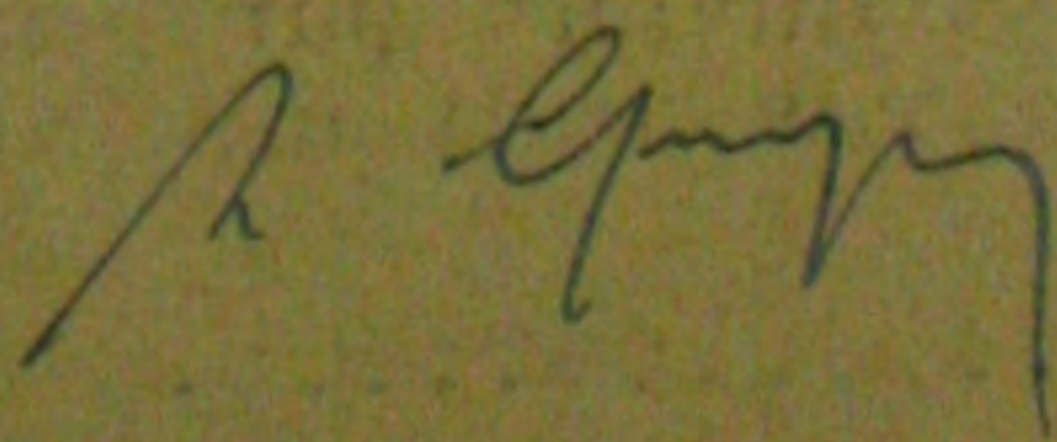
ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de Gaillac et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 19 OCT 1942 194 .

P. Le Ministre Secrétaire d'Etat et par Délégué  
Le Directeur du Cabinet

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Lamy', is written below the typed name of the Director of the Cabinet.

Site de Gaillac  
-----

Quartier St-Michel  
-----

Liste des Propriétaires

NOMS

Numéros

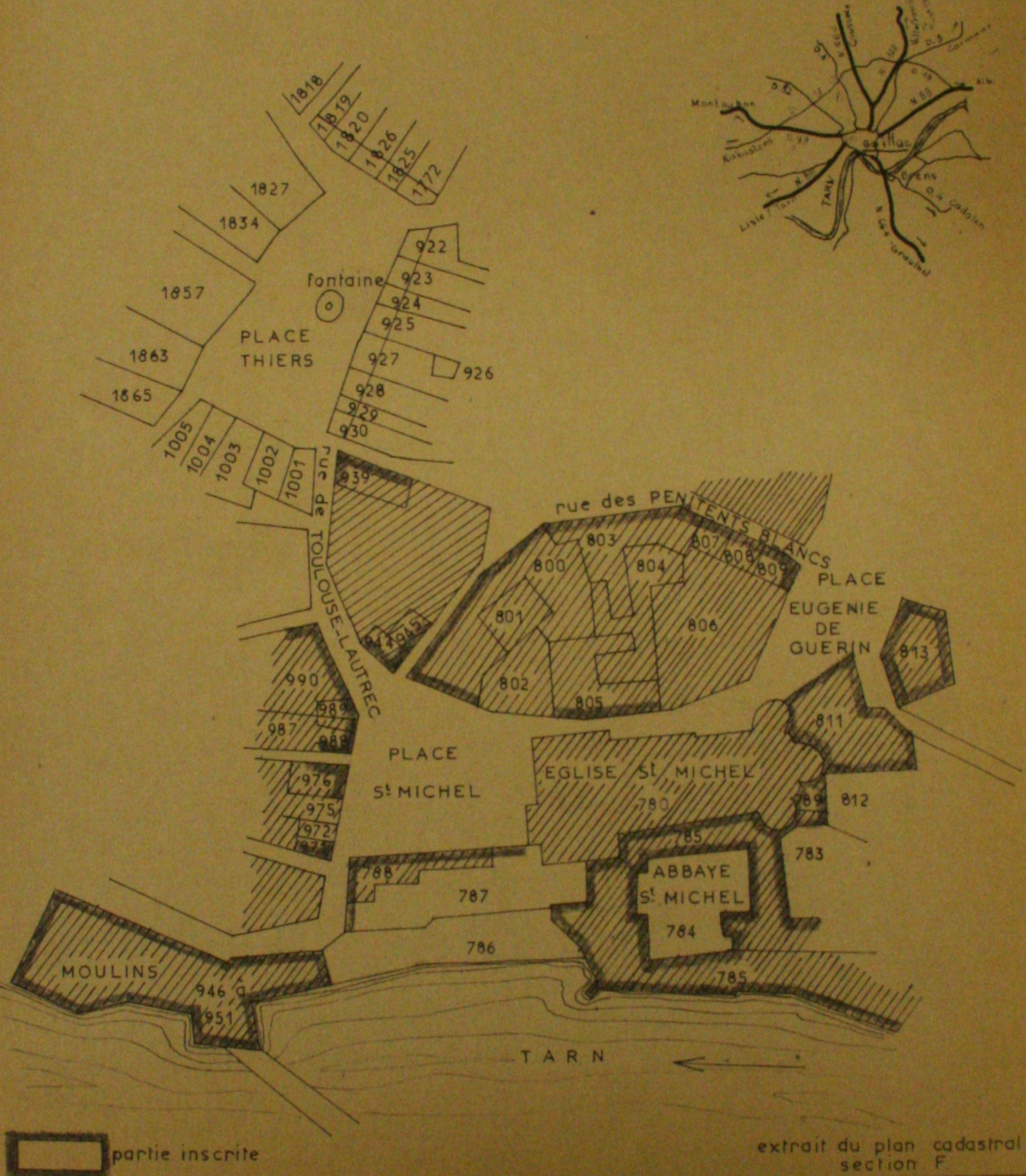
Section

Bureau de Bienfaisance de Gaillac	812, 789,	F
Presbytère de St-Michel	811	"
Cave coopérative de Gaillac	785, 787p, 788p,	"
Etat	787p, 788p	"
Société Immobilière du Gaillacois, M. BALITRAND aux Balitrans, Gaillac	803, 805, 807	"
Société "Tarn et Agout"	946 à 951,	"
CABANES Jeen, à l'Isle sur Tarn	939,	"
DELMAS Louis, route de Toulouse, Gaillac	976,	"
FABRE Alexandre à Brens (Tarn)	971	"
GAUBIL Jean, rue Jean-Jaurés	809	"
GONTEL Julien, rue des Pénitents	808	"
GOUTRAND Gaston, à Montens (Tarn)	987p,	"
LOUBAT Augustin, place Eug. de Guérin	813	"
MIQUEL Gabrielle, place St-Michel (Gaillac)	944, 945	"
QUERCY Eliezer, place St-Michel (Gaillac)	990	"
Veuve de Noblet, rue des Pénitents (Gaillac)	800	"
PELEGRY Madeleine, place St-Michel (Gaillac)	988, 989	"



TARN  
**GAILLAC**  
 CHEF LIEU DE CANTON  
 ARROND<sup>t</sup> ALBI  
**QUARTIER S<sup>t</sup> MICHEL  
 ET RIVE DROITE DU TARN**

Michelin au 1:50,000 N° 95 p. 13-14



extrait du plan cadastral section F

Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble constitué à GAILLAC ( Tarn ) par :

- le plan d'eau de la rivière du Tarn au droit des parcelles N<sup>os</sup> : 785 à 791 et 946 à 951 de la rive droite de ladite rivière.
- les berges sur lesdites parcelles.
- les façades, élévations et toitures de tous les immeubles sis sur les parcelles N<sup>os</sup> : 785.787.788.789.800.803.805.807.808.809.811.812.813.939.944 à 951.971.976.987.988.989.990. section F.
- les façades, élévations et toitures des immeubles bordant les places Eugénie de Guérin, St-Michel et les rues de Toulouse Lautrec, et de Penitents Blancs.
- toutes les plantations extérieurement visibles et se trouvant sur les dites parcelles .

( Arrêté du 19 OCTOBRE 1942 )